

## ***Cahier de charges pour les ASSISTANTES SOCIO-EDUCATIVES ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS***

### **Remarques préliminaires :**

*ASE travaille sur les besoins de l'individu dans un groupe alors que l'animateur part de la recherche de besoins sur un quartier, pour travailler sur des projets auprès d'un groupe et toucher ainsi l'individu.*

La fonction d'assistant socio-éducatif a des particularités, telles que :

- Recherche de continuité dans la prise en charge au quotidien.
- Compétences particulières liées à la santé, hygiène, premiers soins.
- Sensibilité aux problèmes alimentaires.
- Accompagnement et prise en charge de personnes handicapées.

### **But de la fonction**

Encadrer et accompagner des jeunes entre 4 à 18 ans dans le domaine des loisirs en tenant compte de leurs particularités individuelles et de leurs besoins.

### **Fonction**

Sous la responsabilité du coordinateur ou de l'animateur HES qui coordonne, l'ASE collabore au projet, il imagine et met en place des activités, organise la vie de groupe sur le lieu en fonction des besoins et des capacités de chacun.

Il exerce une fonction pédagogique, il est attentif à la qualité de vie des individus du groupe dont il s'occupe, à l'acceptation des différences dans un souci d'intégration de chacun.

Il les guide et les stimule en les aidant à développer leur autonomie au sein de leur environnement social.

### **Structure**

- ◆ Participer à l'aménagement des lieux d'accueil.
- ◆ Tenir compte des normes de sécurité, d'hygiène et d'écologie souscrites dans le domaine, les appliquer et les vérifier.
- ◆ Participer à l'entretien des appareils existants, faire le lien avec le personnel technique, administratif et de nettoyage, en planifiant et aménageant les tâches à réaliser.

**Santé et soins corporels**

- ◆ Mettre en place une pharmacie adéquate pour la population accueillie, prodiguer les premiers secours en cas de besoin,
- ◆ Prendre en charge l'intendance, achats des produits de base, suivi des dates de consommation.
- ◆ Organiser les goûters « chaque jour » en tenant compte des besoins alimentaires des enfants, dans un souci d'équilibre nutritionnel.

**Accompagnement et animation**

- ◆ Prendre en charge un groupe.
- ◆ Proposer des animations créatives et stimulantes.
- ◆ Accompagner un enfant handicapé physique ou mental dans le cadre d'un programme d'intégration.
- ◆ Faire le suivi des actions au quotidien, accueillir les enfants qui participent aux activités, faire le lien avec les parents.
- ◆ Transmettre ses observations, problèmes liés à l'usager à ses collaborateurs.

**Organisation et institution**

- ◆ Participer aux colloques.
- ◆ Planifier les tâches, organiser la mise en place des animations.
- ◆ Travailler avec harmonie dans une équipe pluridisciplinaire, en apportant des éléments spécifiques à sa profession.
- ◆ Utiliser les moyens informatiques, les formulaires et les documents de l'institution.
- ◆ Gérer le budget des activités.
- ◆ Encadrer les moniteurs dans l'activité, participer à la procédure de recrutement.